

<https://www.snetap-fsu.fr/Report-de-la-publication-de-la-mobilite-des-ACEN-au-5-juillet-2021-Intolerable.html>



Report de la publication de la mobilité des ACEN au 5 juillet 2021 - Intolérable et scandaleux !



Métiers - Enseignant.e - Non titulaires, actualités -
Date de mise en ligne : vendredi 25 juin 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Monsieur le Ministre, assumez votre responsabilité !

Annonce du report de la publication de la mobilité des [ACEN](#) au 5 juillet 2021 par les services de votre ministère.

Une fois de plus ces personnels en situation précaire sont traités comme la der-nière roue du carrosse. Mais cela n'est pas important, ce ne sont que des ACEN. Pas de risque qu'ils.elles se plaignent car ils.elles ont bien trop peur de perdre leur postes !

Mais le stress de ces agent.es est bien présent.

Eux, elles qui vont devoir attendre la fin de l'été pour connaître leur sort.

Eux, elles qui vont apprendre leur affectation dans un nouvel établissement.

Eux, elles qui vont devoir s'adapter à un nouveau fonctionnement d'établissement.

Eux, elles qui en septembre découvrent de nouvelles classes et de nouveaux programmes.

Et là c'est encore eux, elles qui font les frais d'une gestion désastreuse de la mo-bilité par votre administration.

Si l'an dernier la crise sanitaire était présentée comme étant l'unique coupable du dysfonctionnement de la mobilité, cette année c'est le logiciel Renoihr avec sa mise à jour qui est donné comme étant l'ultime raison du retard de la mobilité des ACEN.

Le SNETAP-FSU dénonce cette maltraitance des agent.es contractuel-les qui se double d'une mise en difficulté évidente en terme d'organisation des ser-vices pour les équipes en général, les personnels de direction directement en charge et pour tout dire de nos établissements eux-mêmes ! En conséquences, **le SNETAP-FSU vous demande d'intervenir au plus vite** pour accélérer la pu-blication de l'affectation de ces agent.es précaires !